



Sainte-Cécile-de-Milton

MUNICIPALITÉ SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON

Province de Québec

Municipalité Régionale de comté La Haute-Yamaska
112 rue Principale, Sainte-Cécile-de-Milton, J0E 2C0

AVIS PUBLIC Demande de Dérogation mineure

Avis public est par la présente donné que le conseil, lors de la séance ordinaire qui sera tenue le 8 juin 2020 à 19 h 30 dans la salle du conseil située au 130 rue Principale à Sainte-Cécile-de-Milton, exceptionnellement par Facebook live et à huis clos conformément à l'arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020, statuera sur la demande de dérogation mineure suivante :

Numéro de cadastre	Lot n° 3 556 175
Adresse civique	333, chemin Saint-Valérien
Nature de la demande	- Autoriser l'implantation de la toiture projetée couvrant la galerie existante rattachée au bâtiment principal, ayant une largeur de 3.66 m, à 7.94 m de la ligne avant.
Effet de la demande	- Réduire la marge minimale avant pour la toiture projetée couvrant la galerie existante rattachée au bâtiment principal, ayant une largeur de 3.66 m, à 7.94 m au lieu de 15 m, comme prescrit à l'article 36 et la grille des usages et des normes de la zone VLR-1 du règlement de zonage n°560-2017.

Conformément à l'arrêté numéro 2020-033 de la ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 7 mai 2020, toute personne ou tout organisme intéressé doivent, à compter du 22 mai 2020, adresser leurs commentaires par écrit au conseil, relativement à cette demande de dérogation mineure, lesquels commentaires écrits pourront être postés et adressés à :

Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire trésorier
112, rue Principale
Sainte-Cécile de Milton (Québec) J0E 2C0

ou par courriel à l'adresse direction@miltonqc.ca, et ce, au plus tard le 5 juin 2020, à 16 heures.

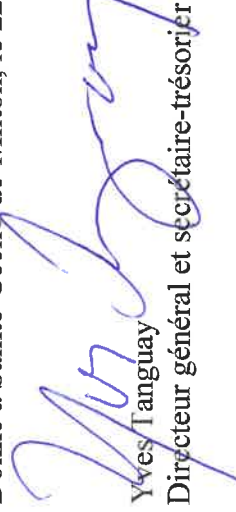
DONNÉ À SAINTE-CÉCILE-DE-MILTON, le 22 mai 2020.


Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Yves Tanguay, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que le présent avis a été affiché et publié le 22 mai 2020 au bureau municipal situé au 112 rue Principale, à l'Église de Ste-Cécile-de-Milton située au 345 rue Principale.

Donné à Sainte-Cécile-de-Milton, le 22^{ième} jour de mai 2020.


Yves Tanguay
Directeur général et secrétaire-trésorier